



Projet Pédagogique

du

Centre de Vie Enfantine

Le Carrousel

Nyon, Janvier 2016

Table des matières

Introduction	2
Historique et missions	2
L'accueil	5
1. Le premier accueil	5
2. L'accueil au quotidien et les retrouvailles	8
L'alimentation	9
Le sommeil	11
Les soins	13
Le jeu	14
Le développement durable	16
Conclusions et remerciements :	17

Introduction

Historique et missions

Historique du Centre de Vie Infantile le Carrousel (CVE) :

Dans les années 70, en envisageant la construction de la Maison du Personnel dans le bâtiment situé à côté de l'hôpital du district de Nyon, les membres de la fondation privée qui gère l'hôpital réfléchissent à l'ouverture d'une structure qui pourrait accueillir les enfants du personnel.

La réflexion s'est portée sur les constats suivants :

- ✓ le personnel paramédical et hôtelier est stable et de qualité,
- ✓ l'activité de ce personnel est profitable à l'hôpital,
- ✓ travailler avec des horaires irréguliers a un impact sur la qualité du travail de la mère, qui n'a pas la certitude que son enfant est en toute sécurité lorsqu'elle est à l'hôpital,
- ✓ lorsque la maman travaille de 7h à 19h, il est difficile de trouver un mode de garde pour l'enfant.

Il est envisagé d'ouvrir une structure avec une grande amplitude horaire destinée aux enfants dès 10 jours jusqu'à 6 ans offrant ainsi la possibilité de les accueillir au Carrousel selon le planning irrégulier de la maman. Cette garderie sera ouverte toute l'année sauf les jours fériés officiels et les weekends.

En octobre 1973, la Maison du Personnel abritant des chambres de garde, des studios, des salles de réunion pour les collaborateurs et la crèche le Carrousel s'est ouverte.

A cette époque le Carrousel est considéré comme une unité d'exploitation de l'Hôpital du district de Nyon. Elle est dirigée par une directrice secondée par le directeur de l'hôpital qui représente la fondation.

La priorité d'accueil est donnée aux enfants des collaborateurs. Les enfants dont les parents résident à Nyon y ont également accès.

Du personnel qualifié (nurses et jardinières d'enfants) est engagé pour s'occuper des enfants qui ont entre 6 semaines et 6 ans. Il y a deux possibilités d'accueil : la crèche (6h45 à 19h) et le Jardin d'enfants dès 4 ans (matin ou après-midi).

Le Carrousel « tourne » grâce à :

- ✓ l'écolage des parents,
- ✓ les dons des entreprises telles que Galenica SA, Placette, Migros, Coop Pfister, Pro Juventute, Mutuelle Vaudoise, Johnson et Johnson, etc.,
- ✓ une petite subvention de la Ville de Nyon et de l'état de Vaud,
- ✓ de nombreux donateurs privés,
- ✓ diverses actions (concerts, kermesses, etc.).

Depuis 40 ans, de nombreux changements sont survenus au Carrousel ; en effet, plusieurs directions se sont succédées et beaucoup de changements ont eu lieu dans le personnel. Le Jardin d'enfants a disparu pour laisser la place à une unité de 16 écoliers 1^{ère} et 2^{ème} primaire

selon la nouvelle Harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS). La crèche le Carrousel a changé son nom pour devenir en 2014 Centre de Vie Infantile le Carrousel (CVE).

Actuellement, le CVE, qui est géré par l'Association de Soutien des Hôpitaux de l'Ouest Lémanique (ASHOL), dont le but est d'apporter son soutien aux activités du Groupement Hospitalier de l'Ouest Lémanique (GHOL), accueille 65 enfants répartis en quatre groupes (Nursérie, Trotteurs, Grands et Ecoiers).

La structure est subventionnée par le Réseau Nyonnais de l'accueil de jour des enfants de la Ville de Nyon.

Depuis 2008, une convention est conclue entre la Municipalité de Nyon et l'ASHOL. Elle régit les modalités de l'accueil, le prix de pension ainsi que les critères d'accès aux places.

Le Carrousel n'est plus considéré comme une unité de l'hôpital mais comme un service autonome. L'ASHOL en assume la gestion, qu'elle délègue au responsable des ressources humaines du GHOL. Ce dernier est le président du Centre de Vie Infantile le Carrousel (CVE).

Missions institutionnelles :

Le CVE a pour missions :

- ✓ accueillir des enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à l'entrée en 3^{ème} primaire, en accueillant prioritairement les enfants dont les parents travaillent au GHOL, puis les enfants des familles domiciliées au sein du réseau,
- ✓ offrir aux familles un cadre sécurisant et chaleureux pour leurs enfants,
- ✓ accompagner chaque enfant dans son développement, dans l'apprentissage de son autonomie et la construction de l'estime de soi,
- ✓ offrir un encadrement qui garantit la sécurité physique et affective de chaque enfant,
- ✓ soutenir et accompagner les parents dans leurs choix éducatifs (co-éducation),
- ✓ repérer et aider l'enfant en difficulté.

Le Projet Pédagogique de l'institution se doit donc de répondre à ces missions préalablement définies.

Méthodologie du Projet Pédagogique

Dans une démarche largement participative, le Projet Pédagogique du Carrousel est l'aboutissement de plus de deux ans de séances hebdomadaires et mensuelles avec l'ensemble de l'équipe éducative (Educateurs de l'Enfance, Assistants Socio-Educatifs, Auxiliaires, Apprentis ASE et Stagiaires) et l'équipe de direction.

Le Projet Pédagogique du Carrousel se veut un document lisible, compréhensible et accessible par tous, quel que soit son niveau de formation initiale.

L'acte pédagogique, qui découle d'aspects plus théoriques, est en tout temps décrit, ce qui devra à terme faciliter sa mise en place par tous.

Enfin, son approche facilitée par la description des attitudes éducatives, en fait un document largement évaluable.

La démarche :

Dans un premier temps, lors d'un colloque institutionnel, l'équipe du CVE a mis en commun les valeurs institutionnelles importantes qui sont le « fil rouge » de notre projet pédagogique :

- ✓ respecter l'enfant et sa famille,
- ✓ respecter le rythme et les besoins de l'enfant,
- ✓ offrir un environnement propice à la découverte et au développement de « l'estime de soi »,
- ✓ garantir la sécurité physique et affective de l'enfant,

- ✓ assurer une continuité de prise en charge, tout au long de la vie de l'enfant dans l'institution.

Nous avons ensuite défini les différents thèmes que nous voulions voir apparaître dans le projet :

- ✓ accueil,
- ✓ jeux,
- ✓ soins,
- ✓ alimentation,
- ✓ sommeil,
- ✓ développement durable.

Dans un deuxième temps, un référent pédagogique a été désigné dans chaque groupe d'accueil de l'institution pour constituer le groupe « Projet Pédagogique ».

Il a été nécessaire de mettre à plat les pratiques éducatives existantes au travers des différents thèmes. Ensuite, nous avons évalué leur pertinence en nous référant à des concepts pédagogiques fondamentaux et aux valeurs que nous voulions mettre en avant dans l'institution.

Ce groupe a également réfléchi et a dû adopter des postures « méta » dans le but de donner du sens aux actions éducatives menées au sein de l'Institution.

Les difficultés ont été de trouver des consensus tout au long de ce travail, d'accepter de remettre en question les pratiques éducatives déjà mises en place pour en adopter d'autres plus pertinentes ou plus en lien avec les missions de l'Institution.

Des retours réguliers de l'avancement du travail ont été faits à l'ensemble de l'équipe éducative lors des colloques institutionnels mensuels. Ces colloques furent souvent l'occasion de démarrer un nouveau thème pour assurer l'avancement de la démarche.

Les référents pédagogiques ont dû mener une double mission qui était à la fois de communiquer de façon ascendante dans le groupe « pédagogique » et descendante pour donner de l'information et faire valider, dans leur groupe, les décisions prises.

Ils seront à terme garants de l'application de ce Projet tout en assurant la continuité réflexive de ce travail jamais abouti, ce qui est le sens et l'essence même d'un Projet Pédagogique Institutionnel.

L'écrit final a ensuite été lu individuellement par l'ensemble du personnel et nous avons tenu compte des appréciations et des niveaux d'incompréhension souvent encore présents dans le document.

D'autres thèmes que ceux préalablement abordés ici, viendront renforcer le document au fur et à mesure de sa vie institutionnelle et de l'évolution du CVE dans sa mission.

L'accueil

1. Le premier accueil

DEFINITION

L'ACCUEIL EST LE MOMENT OÙ UN MEMBRE DU CVE REÇOIT
INDIVIDUELLEMENT L'ENFANT ET SA FAMILLE

Avant tout accueil d'une famille au sein de l'institution, la direction prend le temps **d'accueillir individuellement** chaque parent, explique le cadre institutionnel, les aspects réglementaires et contractuels, les objectifs pédagogiques visés par l'institution.

Les objectifs mentionnés ci-dessous concernent :

- Le premier entretien avant la période d'adaptation
- La période d'adaptation
- Les passages

OBJECTIF DU PREMIER ACCUEIL

Mettre en place des outils éducatifs permettant d'accompagner l'enfant et sa famille afin de s'inscrire dans un processus de séparation, de transition et d'adaptation à un nouveau lieu de vie.

Pour répondre à cet objectif majeur, et avant l'arrivée de l'enfant dans le groupe, l'équipe va déterminer la personne de référence qui instaurera un climat de confiance et offrira une prise en charge garantissant la sécurité affective et répondant aux besoins de chaque enfant.

RÔLE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE

Elle est la personne sur laquelle va reposer tout le processus d'accueil de l'enfant et des parents, et pour cela elle :

- Reçoit les parents pour un entretien, pour faire connaissance, à l'extérieur du groupe.
- Présente l'équipe éducative du groupe.
- Présente les habitudes, le fonctionnement et les valeurs du groupe.
- Planifie avec les parents et l'équipe la période d'adaptation sur deux semaines quel que soit le contrat définitif de l'enfant, ce, de façon progressive.
- Est l'interlocutrice privilégiée des parents pour tous les échanges allant au-delà des simples transmissions quotidiennes.
- Construit une relation basée sur la confiance afin de soutenir l'enfant dans sa découverte de la collectivité et par la suite l'aider à s'ouvrir aux autres adultes et enfants du groupe.
- Porte un regard spécifique sur l'enfant au sein du groupe et effectue régulièrement des observations à l'aide des grilles institutionnelles.

- Centralise les informations ainsi que les observations de ses collègues et réalise des bilans réguliers.
- informe les parents qu'elle est à disposition pour des entretiens.

LA PÉRIODE D'ADAPTATION

Lors du premier entretien, la personne de référence explique le sens et le déroulement du temps d'adaptation, explique son rôle, fait visiter l'institution et le groupe dans lequel l'enfant sera placé. Elle présente les membres de l'équipe éducative présents et nomme les absents. Durant cette première rencontre, la personne de référence complète avec les parents la feuille d'informations qui restera dans l'institution (rythme de l'enfant, personnes de contact, nourriture, éventuelles allergies ou intolérances, etc.).

Cette période d'adaptation est destinée à l'enfant, à ses parents ainsi qu'à l'équipe éducative. Ce temps, qui se déroule à l'intérieur de l'institution, permet une prise de contact progressive entre tous les acteurs concernés.

Elle est importante pour instaurer un climat de confiance, apprendre à se connaître et l'apprentissage de la vie en collectivité.

Le planning du temps d'adaptation est fixé durant ce premier entretien. Cette période se fait sur deux semaines, à raison de 4 jours par semaine minimum. Les temps de présence de l'enfant sont de plus en plus importants, pour arriver au temps d'accueil défini par le contrat. Le planning est fait en fonction du rythme de l'enfant, de l'organisation du groupe et de la

disponibilité des parents. L'éducateur de référence est présent lors de l'adaptation, il adapte ses horaires si nécessaire.

Deux semaines après la période d'adaptation, la personne de référence invite les parents pour un entretien afin d'échanger sur l'intégration de l'enfant dans le groupe.

SENS ET ORGANISATION DES PASSAGES

Les passages concernent les enfants qui changent de groupe au sein de l'institution, en fonction de leur âge et des places disponibles dans le nouveau groupe. Pour faciliter l'intégration, la direction veille à ce que plusieurs enfants changent de groupe en même temps.

Cette période vise les mêmes objectifs que pour l'accueil d'un nouvel enfant au CVE. Elle se fait en principe sur deux semaines, mais en fonction de l'âge de l'enfant, elle peut être écourtée. Il sera demandé aux parents d'amener leur enfant au minimum 4 jours par semaine au CVE. Le temps passé dans le nouveau groupe sera également progressif.

La personne de référence propose un entretien de départ aux parents. Lors de cette rencontre, elle fait un retour sur le parcours de l'enfant dans le groupe (aspects cognitif, social, moteur, etc.), présente le nouveau groupe et la nouvelle personne de référence qui participe à l'entretien.

Lors du passage, la nouvelle personne de référence veille à mettre à jour, avec les parents, la feuille d'information de l'enfant.

Une personne de l'équipe éducative participe au colloque hebdomadaire du nouveau groupe, pour transmettre les informations importantes concernant l'enfant qui change de groupe (habitudes, régimes, réseau, etc.).

En cours d'année :

L'équipe organise une période d'adaptation progressive. Une personne du groupe accompagne les enfants dans leur nouveau groupe et, lorsque l'enfant est suffisamment sécurisé, le laisse seul avec la nouvelle équipe éducative.

A la fin de l'été :

Afin d'assurer une continuité dans la prise en charge des enfants et le lien avec les parents, une personne de l'équipe éducative change de groupe avec eux.

Le but est de faciliter le passage de l'enfant dans son nouveau groupe.

2. L'accueil au quotidien et les retrouvailles

DEFINITION

L'ACCUEIL ET LES RETROUVAILLES SONT LES MOMENTS PENDANT LESQUELS UN MEMBRE DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE REÇOIT INDIVIDUELLEMENT L'ENFANT ET SA FAMILLE

OBJECTIFS

Mettre en place des outils et des moyens éducatifs permettant d'accompagner l'enfant et sa famille dans le processus de séparation ou de retrouvailles au quotidien et offrir une prise en charge qui garantit la sécurité physique et affective de chaque enfant.

Les lieux de vie du CVE sont ouverts au quotidien aux parents, qui doivent prendre le temps nécessaire pour accompagner et venir rechercher leurs enfants.

Chaque enfant et sa famille sont reconnus dans l'institution de façon à favoriser leur intégration et appartenance au groupe.

Le CVE favorise un accueil individualisé, reste à l'écoute et s'adapte aux besoins de l'enfant et de ses parents dans les limites de la collectivité.

Les besoins et préoccupations des familles sont pris en compte avec respect et sans jugement.

Lors de la séparation et des retrouvailles, le rituel de l'enfant et de ses parents est respecté.

Des outils de communication internes (cahier, feuilles journalières, etc.) sont utilisés par les équipes en collaboration avec les parents et sont réajustés régulièrement.

La place de l'objet transitionnel (doudou) est pensée dans chaque groupe du CVE.

L'espace de vie est pensé, adapté en fonction du développement de l'enfant (cognitif, affectif et physique). Il est aménagé afin de garantir la sécurité physique et affective de l'enfant.

La direction et l'équipe respectent les normes d'encadrement cantonales dictées par l'Office de l'Accueil de Jour de l'Enfance (OAJE).

L'alimentation

DEFINITION

L'ALIMENTATION EST LE MOYEN DE SUBVENIR À L'UN DES BESOINS PHYSIOLOGIQUES DE L'ENFANT ET, EST UN MOMENT DE DÉCOUVERTE ET DE CONVIVIALITÉ

« Dans son attitude actuelle envers la nourriture, cet homme montre comment il était bébé »
(D-W Winnicott)

Objectif

Mettre en place, lors de tous les moments de repas, des outils et des moyens éducatifs répondant à un besoin physiologique fondamental, pour permettre d'amener l'enfant à éveiller ses sens et à découvrir de nouveaux goûts et devenir de plus en plus autonome.

Dès l'arrivée de l'enfant, lors du premier entretien avec l'équipe éducative, un partenariat s'établit avec les parents autour des habitudes alimentaires de l'enfant. A la Nurserie, seuls les aliments introduits à la maison sont donnés à l'enfant.

Les repas au CVE sont des moments de convivialité et de socialisation pendant lesquels l'enfant apprend à partager avec ses pairs. Il est aussi stimulé à la découverte de nouveaux aliments et encouragé à exprimer ses goûts et ses préférences.

Dans tous les groupes, l'adulte mange avec les enfants pour les soutenir dans leurs gestes, et les aider à acquérir les règles de vie sociale.

A chaque repas, les aliments sont présentés et nommés aux enfants et des activités autour de l'alimentation sont organisées régulièrement dans l'institution (ateliers cuisine, jeux sensoriels, etc.)

La direction et l'équipe restent attentives, au quotidien, aux besoins de l'enfant et dans ce sens, elles connaissent et s'adaptent au rythme de l'enfant.

Dans les limites de la prise en charge en collectivité, l'équipe répond aux demandes particulières des parents.

En cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire et sur la base d'un certificat médical, la direction met en place, dans la mesure du possible, un protocole particulier en collaboration avec le chef de cuisine du Groupement Hospitalier de l'Ouest Lémanique (GHOL).

La nourriture est adaptée aux besoins nutritionnels de l'enfant qui évoluent. Elle répond à l'équilibre alimentaire journalier en proposant : repas de midi et goûters variés, sains et équilibrés (protéines, féculents, légumes, fruits et produits laitiers). Un petit déjeuner est proposé pour les groupes Trotteurs, Grands et Ecoliers, de 7h30 à 8h10.

Chez les Trotteurs, Grands et Ecoliers, le dessert fait partie intégrante du repas.

Les repas sont préparés par la cuisine du GHOL ; ils sont proposés à des heures régulières pour les groupes des Trotteurs, Grands et Ecoliers.

Dans le groupe de la Nurserie, l'horaire des repas varie selon le besoin et le rythme de l'enfant.

L'eau est la boisson privilégiée sauf exception lors des anniversaires ou de fêtes particulières au CVE.

Le CVE soutient l'allaitement maternel; un espace est aménagé dans la salle de vie de la Nurserie ou en dehors du groupe pour les mamans qui le souhaitent.

Le sommeil

DEFINITION

LE SOMMEIL EST UN BESOIN PHYSIOLOGIQUE FONDAMENTAL INDISPENSABLE
À LA RÉCUPÉRATION PHYSIQUE ET PSYCHIQUE

« La durée du sommeil nécessaire à chacun est d'environ...encore 5 minutes de plus »
(Max Kauffman)

« Les rêves sont la littérature du sommeil »
(Jean Cocteau)

OBJECTIF

Mettre en place des outils et des moyens éducatifs permettant à l'enfant de se reposer pour récupérer physiquement et psychologiquement.

Dans le groupe de la Nurserie, l'équipe éducative met tout en œuvre pour respecter le rythme de sommeil de l'enfant.

Dans les autres groupes, les équipes éducatives font en sorte de respecter les besoins, en restant à l'écoute et en proposant un lieu confortable et sécurisé.

La literie est adaptée en fonction de l'âge de l'enfant (lit fermé, couchette, drap, sac de couchage ou couverture).

L'ensemble des équipes éducatives apprend à repérer les signes de fatigue que montre l'enfant et à en tenir compte.

Des échanges réguliers avec les parents vont permettre à l'équipe de s'adapter aux rythmes, aux rituels d'endormissement et de réveil.

Dans la limite de la prise en charge en collectivité, le rituel de couchage est respecté (doudou, sucette, présence de l'adulte, etc.).

Lors de l'endormissement, l'enfant est accompagné par l'équipe éducative et il apprend au fur et à mesure à respecter le repos des autres enfants.

Pour garantir la sécurité affective et physique, une personne est présente dans la salle de sieste, et un « babyphone » est en fonction dans les dortoirs du groupe Nurserie.

L'aménagement de l'espace est pensé pour garantir la sécurité affective et physique de l'enfant.

Les équipes éducatives peuvent proposer aux parents de co-remplir des feuilles de rythme de sommeil pour faire le lien entre la maison et le CVE et assurer un suivi individualisé.

Des feuilles journalières sont remplies par les équipes éducatives pour les transmissions quotidiennes aux parents et le suivi des temps de repos dans l'institution.

Dans tous les groupes un temps de repos est proposé. Toutes les conditions sont réunies afin que l'ambiance soit calme et détendue pour que l'enfant se sente en sécurité.

Dans les groupes Nurserie, Trotteurs et Grands, la salle de sieste est assombrie sans pour autant aller vers une obscurité totale.

L'équipe éducative ne réveille pas les enfants. Les demandes des parents et/ou les difficultés rencontrées par l'enfant sont accueillies par les équipes et discutées lors des colloques hebdomadaires de groupe.

L'équipe respecte le temps de repos de l'enfant ; toutefois, dans le groupe Trotteurs et Grands, après 2h30 de sieste l'équipe ouvre les rideaux pour que les enfants se réveillent tranquillement.

Un suivi du rythme et des habitudes de chaque enfant est assuré lors de son passage dans le groupe suivant.

Les soins

DEFINITION

LES SOINS SONT LES ACTES ET SITUATIONS VISANT À MAINTENIR L'HYGIÈNE CORPORELLE,
LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ

« Notre corps est la barque qui nous portera jusqu'à l'autre rive de l'océan de la vie.
Il faut en prendre soin »

(Swami Vivekananda, philosophe indien)

Les objectifs mentionnés concernent tous les moments de change, lavage des mains, brossage des dents, apprentissage de la propreté, mouchage et désinfection du matériel.

OBJECTIF

Mettre en place des outils éducatifs permettant de garantir à l'enfant une bonne hygiène corporelle, l'amener à prendre soin de lui, développer une image de soi positive, préserver sa santé et prévenir les maladies et épidémies.

Les besoins de chaque enfant sont pris en considération. L'équipe du CVE observe et est attentive aux manifestations physiques et aux changements de comportement que montre l'enfant.

Ces moments de soins sont considérés comme des moments privilégiés avec l'enfant qui est respecté en tant que personne en lui assurant un climat d'échange, de confiance réciproque et de non jugement.

Considérant les soins comme faisant partie de l'éveil sensoriel, de la construction de « l'estime de soi » et de l'acquisition du schéma corporel, l'équipe du CVE sensibilise l'enfant à la connaissance de son propre corps et au corps de l'autre. L'enfant est invité, dès qu'il en est capable, à devenir acteur de ses soins.

L'équipe respecte les habitudes culturelles et familiales dans la limite de la collectivité.

Des outils sont mis en place dans les groupes (feuille journalière, etc.) qui sont utilisés comme moyens de communication pour l'équipe et d'échanges avec les parents.

Les parents doivent transmettre à l'équipe toute information utile concernant la santé de leur enfant pour assurer une prise en charge de qualité.

Les objets ainsi que le matériel à disposition des enfants sont désinfectés selon le protocole mis en place dans chaque groupe.

Lors de l'administration de traitements dans l'institution, un partenariat s'établit avec les parents au travers d'un protocole institutionnel.

Le jeu

DEFINITION

LE JEU EST L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE L'ENFANT ; C'EST UN BESOIN FONDAMENTAL UTILE À SON DÉVELOPPEMENT INDIVIDUEL ET SOCIAL

« Le jeu est le travail de l'enfant »
(R. château)

« L'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend par ce qu'il joue »
(J. Epstein)

Activités et jeux libres

Concerne les jeux et activités libres qui se déroulent pendant l'accueil du matin, après ou en même temps qu'une activité structurée, après la sieste et lors des départs. Le matériel est mis à disposition par l'adulte, choisi et investi par l'enfant comme il le souhaite, sans attente de résultat.

Activités et jeux structurés

Concerne les activités ou jeux proposés en petits ou grands groupes, pensés et animés par l'adulte à différents moments de la journée. Ils se déroulent dans la salle de vie ou dans un autre espace (extérieur, bibliothèque, etc.).

OBJECTIFS

Le jeu doit permettre à l'enfant de découvrir, d'explorer et d'appréhender le monde qui l'entoure.

Il doit aussi favoriser ses expériences et ses apprentissages tant au niveau cognitif, moteur que sensoriel.

Le jeu va contribuer à développer chez l'enfant son imagination et sa créativité et permettre la construction et le renforcement de l'estime de soi (affectif).

A travers le jeu, l'enfant va devenir de plus en plus autonome, il va apprendre à apprivoiser ses émotions.

Le jeu est un vecteur de partage, de socialisation, il favorise les échanges et le développement du langage.

Activités et jeux libres ou structurés :

Un matériel adapté aux besoins de l'enfant est mis à sa disposition, favorisant ainsi les domaines de développement Cognitif, Affectif, Moteur et Sensoriel (CAMS).

L'aménagement de l'espace est pensé pour garantir la sécurité physique et affective de tous les enfants. Des espaces bien définis (coins jeux symboliques, lecture, moteur, etc.) vont permettre à l'enfant de se centrer sur ce qu'il fait.

L'enfant fait des choix, prend des décisions et des initiatives : c'est le développement de l'autonomie.

L'enfant a la possibilité de découvrir, d'expérimenter et de créer sans attente de résultat de la part de l'adulte.

Des jeux sont proposés ; l'enfant est libre de jouer ou pas. L'enfant a le droit de ne rien faire !!!

En jouant, l'enfant se socialise ; il intègre petit à petit les règles et les consignes. A travers le jeu, l'enfant apprend à prêter, à partager, à écouter, à exprimer ses besoins, ses émotions et à respecter les autres.

A travers le jeu, l'enfant crée des liens avec les adultes et les enfants et, ainsi, trouve une place au sein du groupe.

Lors des situations de jeux, l'enfant « organise le monde » et établit un rapport entre les choses. Il entre dans le domaine imaginaire, dans le domaine du raisonnement et développe des rapports sociaux.

L'observation est utilisée comme moyen de connaître, reconnaître et comprendre les besoins de l'enfant.

Jeux et activités libres :

Pour favoriser les jeux autonomes de l'enfant, les coins sont délimités, visibles et ouverts afin que l'enfant puisse jouer librement tout en permettant à l'équipe éducative d'avoir une vision globale de la salle et permettre une interaction entre les adultes et les enfants. Les adultes soutiennent l'enfant par la parole et/ou le regard.

L'adulte doit être présent dans les moments de jeux libres. Il accompagne l'enfant qui en a besoin (à l'intérieur comme à l'extérieur), veille à ce que chaque enfant trouve sa place au sein du groupe. Par sa présence discrète mais active, il soutient le jeu des enfants jusqu'à ce que la dynamique se termine d'elle-même ou que l'organisation impose la fin du jeu.

Dans le jeu libre, seules les règles de sécurité et de vie en société sont prises en compte.

Jeux et activités structurés :

Ces jeux visent des objectifs spécifiques (découverte de nouvelles textures, matériels, éveil culturel, développement moteur, etc.), les activités et jeux structurés sont proposés en fonction du développement de l'enfant, de ses besoins et ses capacités.

Pour favoriser le recentrage et la concentration de l'enfant, l'équipe privilégie les activités structurées en petits groupes.

Le développement durable

DEFINITION

GESTES SIMPLES REALISES AU QUOTIDIEN POUR PROTEGER LA PLANETE

« Les petits gestes d'aujourd'hui feront les grands changements de demain »
(Anonyme)

L'équipe éducative est consciente de l'importance de la transmission des écogestes aux adultes de demain et la manière de consommer est réfléchié dans l'ensemble de l'institution.

Pour assurer une continuité dans tous les groupes, les projets concernant le développement durable sont discutés en colloque institutionnel et soutenus par la direction.

OBJECTIF

Mettre en place des outils et moyens éducatifs permettant d'accompagner l'enfant à respecter l'environnement et le sensibiliser au développement durable.

Dans tous les groupes, des jeux et activités sont proposés avec du matériel de récupération.

L'équipe organise la récupération et le tri des déchets et invite les enfants à y participer selon l'âge ou le développement de l'enfant.

Dans les groupes Grands et Ecoliers, l'équipe accompagne les enfants à la déchetterie.

Régulièrement, des supports pédagogiques tels que livres, histoires, kamishibai, etc. sont utilisés afin de sensibiliser l'enfant au développement durable et aux écogestes simples et quotidiens pour respecter l'environnement.

Conclusions et remerciements :

Un Projet pédagogique reste le reflet de l'instant présent du fonctionnement de l'institution et son approche doit clairement s'inscrire dans une pratique de remise en question permanente de la part du personnel éducatif du Carrousel.

Il doit permettre au Carrousel de démarrer sa vie « pédagogique réflexive » après plus de 40 ans d'existence.

Nous espérons que les différents aspects, thèmes et pratiques éducatives abordés dans ce document puissent vivre, évoluer et suivre l'air du temps et adopter les nouveaux courants pédagogiques spécifiques à l'accueil de l'enfant et son évolution sociétale.

Ce document se veut par conséquent un document non exhaustif tant dans sa forme que dans son fond.

C'est ici l'occasion de remercier en particulier toutes les personnes du groupe « projet pédagogique » pour tout ce temps passé à :

- réfléchir,
- lire,
- noter,
- re noter,
- proposer
- questionner
- changer,
- re lire,
- re changer,
- partager,
- ...

Merci aussi, pour leur investissement, à tous les membres de l'équipe éducative, ainsi qu'au président du comité qui ont contribué de près ou de loin à son élaboration.

La direction du CVE